

# Zones concernées par les extinctions

Dès le 1<sup>er</sup> décembre  
de 23h00 à 5h00

- Rue du Collège
- Chemin des Grands-Champs
- Chemin de Fossabot
- Rue de la Gare
- Chemin de la Dôle
- Chemin des Magnenets
- Rue de l'Abbaye
- Chemin des Vignes
- Rue de Savoie
- Chemin de l'Aubépine
- Chemin du Lavasson
- Rue de la Combe
- Rue Mauvermey
- Rue du Midi
- Chemin de la Prairie
- Chemin des Mésanges
- Chemin du Bochet
- Rue de Malagny
- Rue de Riant-Coteau
- Chemin des Avouillons

Zones éclairées  
en continu toute la nuit

Dès le 15 décembre  
de 23h00 à 5h00

- Rue des Tuillères
- Route de Cité-Ouest
- Grand'Rue
- Rue du Borgeaud
- Chemin de la Perroude
- Rue du Jura
- Rue du Nord
- Chemin de la Louve
- Allée du Communet
- Chemin du Lavasson
- Route de Nyon
- Rue de la Crétaux
- Chemin de la Chavanne
- Rue du Perron
- Rue des Alpes
- Chemin des Fleurs
- Chemin de la Falaise
- Chemin de la Dullive

**Attention :**  
Si vous êtes sur la route, gardez une distance raisonnable entre les véhicules et soyez particulièrement attentifs aux abords des passages piétons.

# Extinction de l'éclairage public

Si la situation semble s'améliorer, l'approvisionnement en énergie, notamment en électricité et en gaz, reste préoccupante pour l'hiver à venir. Dans cette situation, nous devons toutes et tous faire des économies d'énergie, que cela soit au sein des ménages, des entreprises mais également au sein des administrations publiques.

Plusieurs mesures ont été mises en place par la Municipalité. Deux d'entre elles concernent l'éclairage public :

L'éclairage public est éteint entre 23 heures et 5 heures dans les zones résidentielles et tronçons secondaires. Il se fera en deux phases. Tout d'abord, les secteurs équipés de luminaires LED pilotés à distance seront éteints dès le 1<sup>er</sup> décembre. Dans un second temps, d'autres rues seront équipées de minuteurs qui entreront en fonction dès le 15 décembre. Les axes principaux resteront éclairés en continu toute la nuit.

**Informations complémentaires**  
au verso de ce flyer

Retrouvez toutes les mesures  
d'économie d'énergie sur :  
[gland.ch/economies-energie](http://gland.ch/economies-energie)

VILLE DE  
**Gland**

